

Mémoire d'un syndicalisme combatif

Philippe Boudreau

Numéro 796, mai-juin 2018

Mémoire des luttes : pour continuer le combat

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88128ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boudreau, P. (2018). Mémoire d'un syndicalisme combatif. *Relations*, (796), 32-33.

MÉMOIRE D'UN SYNDICALISME COMBATIF

Le mouvement syndical trouve toute sa pertinence lorsqu'il articule ses propres luttes avec celles des autres mouvements sociaux. Une tradition qui mériterait d'être revalorisée aujourd'hui.

Philippe Boudreau

L'auteur est professeur de science politique au Collège Ahuntsic

L'histoire du mouvement ouvrier n'a pas très bonne presse. Il est permis de se demander qui la connaît et, surtout, qui veut bien s'y intéresser. Cette interrogation mériterait d'être soulevée jusque dans les rangs du mouvement syndical, où l'urgence des enjeux sectoriels et l'amoncellement des dossiers à traiter ramènent constamment les acteurs aux contraintes et limites du moment présent. Or, à l'heure où d'aucuns appellent à une revitalisation du syndicalisme, l'histoire offre peut-être quelques pistes valables à qui voudrait remettre l'action sociopolitique tout en haut de l'ordre du jour syndical.

Un grand nombre d'enjeux

Jacques Rouillard, Céline Saint-Pierre, Roch Denis, Serge Denis et tant d'autres ont étudié le mouvement syndical québécois dans sa relation complexe avec le pouvoir. Durant les dix dernières années du règne de Duplessis, par exemple, des grèves courageuses¹ auront pour effet de mettre à nu la violence de la répression antisyndicale du gouvernement de l'Union nationale ainsi que sa complicité crasse avec les multinationales étrangères. Cette mise à nu entraîne progressivement une re-composition des filiations politiques qui préfigurerait la Révolution tranquille. Lorsqu'il prend fait et cause pour les couches populaires et contre l'injustice, le mouvement syndical peut ainsi être un puissant levier de progrès social.

L'histoire des organisations ouvrières est également indissociable de la trajectoire d'émancipation nationale du peuple québécois qui s'est manifestée tout au long du XX^e siècle. Les revendications syndicales se sont souvent situées d'emblée sur le terrain « nationalitaire », comme la demande pour un accès à une éducation de qualité pour les enfants des familles ouvrières francophones, ou encore le désir d'indépendance des organisations syndicales québécoises face au syndicalisme international, puis canadien. Comment mesurer, à partir de la Révolution tranquille, la puissance du néonationalisme québécois sans l'envisager, en outre, comme une force motrice inscrite dans la fibre même de l'action syndicale des années 1960 et 1970? La vigueur de la revendication de l'unilinguisme français, puis la loi 101 elle-même sont inconcevables sans reconnaître l'apport de mouvements sociaux comme le mouvement syndical.

Toujours au XX^e siècle, des revendications emblématiques du mouvement des femmes comme le suffrage (vraiment) universel et, beaucoup plus tard, le droit à l'avortement libre et gratuit², sont épousées par le mouvement syndical. Sans le

concours actif de celui-ci – et du mouvement étudiant, dans le cas du droit à l'avortement – ces revendications auraient mis beaucoup plus de temps à aboutir ou seraient restées insatisfaites.

Autre exemple : à la fin des années 1970, le droit au congé de maternité payé pour les travailleuses est un cheval de bataille unissant étroitement le mouvement des femmes et les organisations syndicales. Cette unité dans l'action leur donne gain de cause lorsque la loi est adoptée en 1978³. Les gains réalisés ensuite sur le terrain de l'équité salariale – un enjeu dont la portée démocratique dépasse grandement la seule question salariale – sont un autre cas patent où la convergence entre les mouvements était féconde et pouvait participer au bien commun. Cette convergence doit être recréée aujourd'hui afin de réclamer, par-delà les intérêts spécifiques des membres, la protection de catégories vulnérables, non syndiquées, comme les salariés à statut précaire ou ceux et celles issus de l'immigration.

Un mouvement qui en a inspiré d'autres

L'expérience syndicale en matière d'action sociopolitique est ample, diversifiée et riche d'enseignements. À partir des années 1960, une proximité du syndicalisme et du mouvement communautaire donne lieu à des développements significatifs. Le foisonnement et la remarquable énergie des « comités de citoyens » et des groupes populaires inspireront la direction de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui recommande aux salariés, notamment dans *Le deuxième front* de Marcel Pepin, de déployer l'intervention syndicale sur une diversité de terrains politiques, comme les partis politiques municipaux – Front d'action politique (Montréal), Rassemblement populaire (Québec), Rassemblement des citoyens de Montréal, etc.

Ces espaces partisans offrent des incursions intéressantes en matière d'action politique autonome. Cette étape précieuse de déploiement, sur la scène municipale, des forces vives des mouvements sociaux – en particulier du mouvement syndical – sera poursuivie à l'échelle nationale par le Mouvement socialiste durant la décennie 1980, puis par Québec solidaire (QS) à partir de 2006.

Il est d'ailleurs difficile de ne pas concevoir QS comme un déploiement, sur le terrain politique institutionnel, de l'action

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec le dossier au www.revuerelations.qc.ca



Coalition québécoise d'opposition au libre-échange, affiche, 89 x 38,5 cm. Artiste : France Tardif, 1986

sociopolitique de segments importants des mouvements sociaux (notamment le Conseil central du Montréal métropolitain en ce qui concerne le mouvement syndical). Aujourd'hui, cette incursion –loin de faire l'unanimité dans les mouvements sociaux– permet néanmoins à des centaines de milliers de personnes de voter à gauche aux élections québécoises. Pour qu'un tel choix existe sur le bulletin de vote, des pans des mouvements sociaux doivent accepter, dans une certaine mesure, de franchir le Rubicon, donc de passer outre l'interdiction de prendre parti.

Le mouvement syndical québécois est ainsi le géniteur d'une riche tradition de combativité qui a su inspirer plusieurs militantes et militants des mouvements sociaux, y compris dans le mouvement étudiant. L'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), fondée en 1975, était dans sa nature même une transposition au syndicalisme étudiant de cette tradition de syndicalisme de combat autrefois portée par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la CSN. Cette culture syndicale combative ayant servi de modèle à l'ANEQ sera prolongée puis

densifiée par le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) et, surtout, par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE).

Renouveler le syndicalisme

Les progressistes n'ont pas fini d'apprécier l'héritage légué par deux siècles de syndicalisme au Québec dont on ne donne ici qu'un aperçu. Nous avons évoqué l'effet qu'a pu avoir le syndicalisme de combat sur le mouvement étudiant. Au XXI^e siècle, la fertilisation semble prendre un caractère croisé, dans la mesure où ce sont souvent les personnes issues du mouvement étudiant –et du mouvement altermondialiste– qui tentent, tant bien que mal, d'insuffler au mouvement syndical audace, enracinement militant et démocratie directe. Les initiatives parasyndicales comme Profs contre la hausse, Lutte commune ou les États généraux des soins témoignent de cette impulsion.

Après deux rendez-vous manqués (celui de 2012 et celui du printemps 2015), le mouvement syndical sera vraisemblablement sollicité de nouveau, tôt ou tard, pour participer à une large alliance de résistance à l'austérité. Bien que ce mouvement ait renoncé à peser de tout son poids pour bloquer les politiques d'austérité, la conjoncture le placera encore et encore devant ce dilemme permanent auquel il fait face : soit il préserve ses forces et ses ressources dans l'espoir de «sauver les meubles», en croyant assurer ainsi la sécurité et la reproduction de ses organisations; soit il choisit la ligne du risque, en renouant avec son identité première, donc en stoppant avec les autres mouvements sociaux les politiques réactionnaires du gouvernement.

C'est dans l'identité même du mouvement syndical de se mêler du politique et de participer, avec d'autres mouvements, à de grandes mobilisations populaires –qui peuvent sembler de prime abord éloignées des enjeux relevant directement des conventions collectives. Refuser ou rejeter ces mobilisations parce qu'elles seraient risquées ou parce que, soi-disant, «ce n'est pas ce que les membres veulent faire, spontanément», c'est aller à contresens de l'histoire.

Le 1^{er} octobre prochain, une victoire de la Coalition avenir Québec ou la réélection du Parti libéral du Québec lancerait un énième cycle de mesures néolibérales, canalisant l'attention médiatique et les efforts gouvernementaux sur le fardeau fiscal des contribuables, la compétitivité de l'économie québécoise et la recherche d'une nouvelle prospérité grâce à la croissance infinie. Le remodelage de l'État et des services publics sera au cœur du débat. Que fera le mouvement syndical ces prochains mois? Il y aurait lieu de reprendre, avec les membres et la population, une discussion sur le type d'État (et de société) souhaité et, conséquemment, sur le genre d'action sociopolitique qu'on attend des syndicats quand l'heure est grave. ©

1. Grèves à Asbestos et Thetford Mines (amiante), Louiseville (textile), Murdochville (cuivre), etc.
2. Louise Desmarais, *La bataille de l'avortement –chronique québécoise*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2016.
3. La mesure n'a cessé d'être bonifiée et élargie par la suite, grâce aux revendications et à la ténacité des mouvements, conduisant en outre aux congés parentaux que l'on connaît aujourd'hui.